

2

Les jeunes ont été particulièrement impactés par la crise de la COVID-19

EMPLOI

- Le **chômage des jeunes** (15-24 ans) a augmenté de 15 % à 16,8 % entre 2019 et 2020.
- Les jeunes ont des **emplois plus précaires** – à temp partiel, en intérim, travailleurs des plateformes – et sont donc plus susceptibles d'être licenciés en premier.
- Même les jeunes qui ont pu s'insérer sur le marché du travail pendant la crise sont confrontés à des **conditions de travail peu adaptées à un premier emploi**, notamment dues au télétravail.



ÉDUCATION

- Depuis le début de la pandémie, **65 % des jeunes (18-29 ans) au niveau mondial déclarent avoir moins appris** et le risque de **décrochage scolaire** a augmenté.
- « L'école à la maison » pendant les confinements a mis en péril **l'égalité des chances**.
- Les trois quarts des expériences de **mobilité** des jeunes ont été négativement affectés, dont plus de la moitié reportée ou annulée.

CONDITIONS DE VIE

- Le recours des jeunes à **l'aide alimentaire** a augmenté dans l'UE.
- La **santé mentale** des jeunes s'est détériorée, notamment due à l'absence d'interactions sociales. Pendant la première vague, 55 % des jeunes Européens (18-34 ans) risquaient de tomber dans la dépression.
- Les jeunes s'inquiètent quant à leur avenir et aux stigmas associés à la « **génération COVID** ».



L'UE soutient l'emploi des jeunes : exemples d'initiatives clés

ACCÈS À L'EMPLOI



- **Garantie européenne pour la jeunesse** : chaque jeune de moins de 30 ans peut bénéficier d'une offre d'emploi, formation, apprentissage ou stage dans les quatre mois suivant la fin de ses études ou la perte de son emploi.
 - Plus de **5 millions** de participants chaque année
- **22 milliards €** de financements européens dédiés à l'aide à l'emploi des jeunes



QUALITÉ DES EMPLOIS

- Recommandations visant à garantir la **qualité des stages et apprentissages**
- Protection **des travailleurs atypiques**, y compris ceux des plateformes
- Cadre européen pour des **salaires minimaux** adéquats



FORMATION & ÉDUCATION

- Promotion de l'apprentissage via l'**Alliance européenne pour l'apprentissage**
- Établissement d'**universités européennes** pour pouvoir combiner des études dans différents pays de l'UE et de **centres d'excellence professionnelle** pour favoriser la coopération transnationale entre les acteurs de la formation professionnelle



MOBILITÉ

- Reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur et des qualifications professionnelles
- **+ de 26 milliards €** pour **Erasmus + (2021-2027)**, une augmentation de 80 % par rapport au budget précédent



La mobilité : un levier pour renforcer la citoyenneté européenne et l'employabilité des jeunes

